

## 1. Goûter surprise du 7 janvier 2025

Nous vous remercions du fond du cœur pour votre participation et/ou contribution à toutes les attentions que nous avons reçues à cette occasion. Cela nous a fait énormément plaisir et nous motive à poursuivre notre action pour le plus grand bien-être de chacun et chacune d'entre vous.



## 2. Cotisations 2025



Notre cotisation n'ayant pas évolué depuis notre création en 2020, nous avons décidé de l'augmenter à partir de cette année. La cotisation annuelle sera désormais de **60 EUR/an**.

Pour rappel, vous avez la possibilité d'obtenir une intervention de votre mutualité (intervention « sport » de minimum 40 EUR/an en fonction des organismes). Un formulaire de remboursement peut être obtenu auprès de votre mutualité et sera bientôt disponible sur l'intranet (site internet – section « Membres »).

Par ailleurs, en dehors des rencontres hebdomadaires, cette cotisation vous permet également de participer aux autres activités de l'association à tarif préférentiel, avec notamment la prise en charge des boissons lors des repas de groupe ou l'offre d'un séjour annuel à prix modique.

Il va de soi que des facilités de paiement sont possibles. Si vous souhaitez en bénéficier, veuillez contacter Anne-Marie à ce sujet.

## 3. Souper du 17 décembre 2024

Nous vous remercions pour votre participation à ce très beau souper de fin d'année. Bravo aux cuisiniers et cuisinières pour avoir régalié nos papilles ainsi qu'à toutes les personnes qui se sont investies de près ou de loin dans l'organisation de cet événement.



## 4. Site internet



Vous l'aurez remarqué (ou pas) : notre site internet a fait peau neuve, grâce à l'aide précieuse de Serge. Il s'appelle désormais « [lesaventurines.org](http://lesaventurines.org) ».

Nous avons ajouté une rubrique « Membres », dans lequel vous pourrez accéder à des documents/fichiers utiles, aux formulaires relatifs aux activités organisées, aux photos des rencontres, etc.

Vous avez dû recevoir des identifiants et mots de passe pour y accéder. Si vous n'avez rien reçu ou si vous ne les avez plus, merci de contacter Serge, il vous les renverra. Gardez-les bien précieusement.

Pour l'instant, toutes ces fonctionnalités ne sont pas encore opérationnelles mais nous vous informerons dès que ce sera le cas. Vous recevrez également une procédure d'explication détaillée et,

pour les personnes qui le souhaitent, nous organiserons une réunion pour tout expliquer de vive voix en parcourant le site internet ensemble.

## 5. Covoiturage

Comme vous le savez, nous encourageons fortement le covoiturage lorsque cela est possible. Pour remercier les chauffeurs et à titre de petite compensation, nous avons décidé d'instaurer une indemnité de covoiturage. En pratique, à compter des prochaines rencontres, chaque personne qui bénéficiera d'un covoiturage s'acquittera d'un forfait de **2 EUR** (compte juste à remettre directement au conducteur) lors des rencontres hebdomadaires. Ce montant est susceptible d'être adapté en fonction des circonstances (trajet plus lointain lors des sorties d'une journée ou pour le séjour annuel par exemple), auquel cas, vous serez prévenus à l'avance.



Déjà un grand merci pour votre compréhension et votre collaboration !

## 6. Limite d'inscription



Afin de faciliter l'organisation des bénévoles et pouvoir planifier des itinéraires parfaitement adaptés aux participants, nous souhaitons modifier la limite fixée pour les inscriptions aux rencontres. Jusqu'ici, la limite était fixée à la veille (lundi) à 16h00 mais nous sommes régulièrement confrontées à des difficultés d'organisation, d'autant plus que certaines inscriptions nous parviennent après ce délai.

Pour garantir un service de qualité, la limite est dorénavant fixée à la **veille (lundi) à 8h00 du matin**. Cette limite sera ferme, ce qui signifie que toute demande d'inscription reçue après cette limite ne sera plus acceptée. Nous vous recommandons de mettre un rappel automatique le dimanche soir si nécessaire dans votre agenda.

## 7. Opération Calendriers

Merci à ceux et celles qui ont participé à l'achat et à la vente des calendriers. Notre stock est quasiment épuisé. Il reste encore quelques exemplaires chez Anne-Marie s'il y a encore des amateurs ou amatrices.

Si vous avez reçu un calendrier mais que vous ne l'avez pas encore payé, merci de faire le versement dès que possible pour que nous puissions clôturer l'opération.

## 8. Documents

Nous vous rappelons qu'une autorisation médicale doit être remplie chaque année par votre médecin afin d'attester que vous avez reçu le feu vert pour pratiquer la marche en forêt sur une distance minimale de 1,5 km. Ce document figure en annexe de la présente et sera disponible sur l'intranet des Aventurines.

Nous vous demandons également de lire attentivement et d'approuver la nouvelle version de la charte des Aventurines, également jointe en annexe.

Nous vous remercions de nous remettre ces documents dès que possible, soit lors d'une rencontre, soit par mail ou par courrier.



## 9. Prochaine sortie d'une journée

A vos agendas : la prochaine sortie d'une journée aura lieu le **jeudi 20 février 2025** dans les environs de **Habay**. Il s'agit de la semaine qui précède les vacances de Carnaval (en Belgique). Il n'y aura dès lors pas de rencontres hebdomadaires le mardi 18 février.

Au programme :

- Balade de 3,5 km le matin
- Repas dans une brasserie
- Visite de la Villa Mageroy

Une invitation avec le programme détaillé et le lien d'inscription vous parviendra en temps utile.

## 10. Agenda

Date	Evènement
Mardi 18 février 2025	Pas de rencontres
Jeudi 20 février 2025	Sortie d'une journée à Habay
Mardis 25 février et 4 mars 2025	Pas de rencontres (vacances de détente)
Mardis 29 avril et 6 mai 2025	Pas de rencontres (vacances de printemps)
Dimanche 13 juillet 2025	Brocante à Guirsch